

ASSISES NATIONALES DES ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART RENNES, 6 & 7 AVRIL 2006

**à l'initiative des directeurs et enseignants des écoles supérieures d'art
en partenariat avec le Ministère de la culture / Délégation aux arts plastiques**

Un comité de pilotage – composé d'élus et de directeurs des affaires culturelles des villes et des régions, de représentants du Ministère de la culture, des directeurs et enseignants des écoles supérieures d'art – s'est réuni le jeudi 8 décembre 2005 au Ministère de la culture pour préparer les Assises nationales des écoles supérieures d'art qui se tiendront à Rennes, les 6 et 7 avril 2006.

Dans la perspective de ces assises, des groupes de travail, associant directeurs, enseignants et personnels administratifs, se sont mis en place depuis la rentrée autour des thèmes « Art et recherche », « Réseaux et partenariats », « Statuts des établissements et des personnels ».

D'autres propositions sont à l'étude pour permettre aux étudiants, à toutes les associations et à tous les personnels de prendre une part active à ces débats : forum, tables rondes, ateliers, expositions, évènements dans la ville...

Les Assises nationales des écoles supérieures d'art rassembleront tous les partenaires des écoles d'art. Autour des équipes pédagogiques et des étudiants, elles mobiliseront les différents ministères qui exercent une tutelle ou un regard sur les établissements, leurs diplômés, leurs personnels ; les collectivités locales et territoriales qui ont la responsabilité administrative et financière des écoles ou sont susceptibles de s'y associer ; les centres de création, de recherche et de diffusion, français et étrangers, avec lesquels un travail constant est mené par les écoles.

Lieux de formation et de création, d'enseignement supérieur et de recherche, les écoles supérieures d'art françaises jouent un rôle déterminant dans la création contemporaine la plus vivante. Elles développent aujourd'hui de nombreux partenariats avec les autres établissements d'enseignement supérieur et participent pleinement à l'harmonisation européenne des enseignements supérieurs artistiques. Elles sont un des éléments moteurs de la vie culturelle des villes et des régions, contribuent à leur rayonnement et sont des acteurs importants de la décentralisation culturelle.

L'importance de l'enseignement artistique et la nécessité de son développement sont souvent affirmées. Pourtant, malgré le travail intense développé par les équipes pédagogiques, malgré le soutien et les efforts des collectivités qui gèrent les établissements, les écoles d'art sont mal ou peu reconnues, qu'il s'agisse du niveau des diplômes délivrés aux étudiants, du statut des enseignants ou des établissements et des moyens nécessaires au développement de l'enseignement.

Au-delà du témoignage de la vitalité des enseignements supérieurs artistiques, les Assises nationales des écoles supérieures d'art tenteront de dresser le constat de la situation réelle de ces enseignements, de faire apparaître les enjeux et les besoins et de dégager les solutions à mettre en œuvre. Elles rassembleront tous les partenaires et les énergies qui permettront de proposer les solutions nouvelles à mettre en œuvre pour l'avenir des écoles, les mesures concrètes qu'il importe de prendre rapidement et qui contribueront, au-delà de l'enseignement, à renforcer le dynamisme nécessaire de la création artistique en France.

Organisées par les associations d'écoles –Andéa et Cneea– en partenariat avec la Délégation aux arts plastiques, les Assises des écoles supérieures d'art sont réalisées avec le soutien du Ministère de la culture et de la communication / Délégation aux arts plastiques, de la Région Bretagne, de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole, des villes, des associations et des réseaux d'écoles d'art...

>>>>

Comité de pilotage : Dominique Ducassou, président

- Élus villes et régions: Patrice Béghain, adjoint au maire de Lyon, chargé de la culture et du patrimoine ; Marie Déqué, adjoint au maire de Toulouse, chargée des affaires culturelles ; Dominique Ducassou, adjoint au maire de Bordeaux, chargé des affaires culturelles ; Catherine Genisson, vice-présidente de la Région Nord Pas-de-Calais, déléguée à la culture ; vice-présidente de la commission des affaires culturelles à l'Assemblée nationale ; Alain Hayot, vice-président de la région Paca, délégué à la culture ; Frédéric Thorel, vice-président Amiens Métropole, chargé du développement culturel
- Directeurs des affaires culturelles villes et régions : Janine Macca, directrice générale des services de la ville de Toulouse, chargée de la culture ; Alain van der Malière, directeur général adjoint de la Région Bretagne ; Robi Rhebergen, directeur du développement culturel, Clermont Communauté
- Ministère de la culture : Olivier Kaepelin, délégué aux arts plastiques ; Reine Fingerhut, chef du Département des enseignements, de la recherche et de l'innovation ; Corinne Le Néün, inspectrice générale aux enseignements artistiques / Mipea ; Yolande Padilla, chargée de mission / Mipea
- Jean-Yves Le Corre, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ; Michel Griscelli, président des conseillers pour les arts plastiques, conseiller Drac Alsace
- Directeurs d'écoles d'art : Jean-Pierre Simon, président de l'Andéa, directeur de l'école supérieure d'art de Grenoble ; Paul Devautour, directeur de l'École nationale supérieure d'art de Bourges ; Jacques Sauvageot, directeur de l'École régionale des beaux-arts de Rennes
- Enseignants : Cécile Marie, présidente de la Cneea, enseignante École supérieure d'art de Metz ; Pierre Mabile, École régionale des beaux-arts de Nantes ; Dominique Pautre, École régionale d'art de Dunkerque

Organisation/Production déléguée : Association des écoles supérieures d'art de Bretagne

Coordination générale : Yvette Sautour

Contacts

- Organisation/production déléguée
Association des écoles supérieures d'art de Bretagne • 34 rue Hoche, 35000 Rennes
Jacques Sauvageot • tél. 02 23 62 22 60 • jsauvageot@ville-rennes.fr
- Coordination générale
Yvette Sautour • tél. 06 85 40 81 11 • assisesnationales.ecolesdart@wanadoo.fr
- Andéa/Association nationale des directeurs d'écoles d'art
Jean-Pierre Simon, président • tél. 04 76 86 61 30 • jean-pierre.simon@ville-grenoble.fr
- Cneea/Coordination nationale des enseignants des écoles d'art
Cécile Marie, présidente • tél. 08 72 17 14 04 / 06 10 96 42 76 • contact@cneea.fr
- Délégation aux arts plastiques/Mipea
Yolande Padilla • tél. 01 40 15 73 67 • yolande.padilla@culture.gouv.fr

Propositions d'actions et demande de lieux

- à faire parvenir au comité de pilotage à l'adresse suivante
assisesnationales.ecolesdart@wanadoo.fr